

# le snesup



Caroline Mauriat et Anne Roger,  
cosecétaires générales

## Enseignement supérieur et recherche : fabriquer du commun

**N**otre prochain congrès d'orientation se tiendra à Angers du 3 au 5 juin 2025.

Ce temps de démocratie interne et de réflexion collective permettra à la fois de tirer le bilan de ces deux dernières années et de nous outiller pour toujours plus d'efficacité dans l'action.

En deux ans, la dégradation de la situation financière et budgétaire des établissements de l'enseignement supérieur public s'est aggravée et généralisée : 59 universités (soit 80 %) ont affiché un budget déficitaire en 2024, pour une seule en 2019 ! De plus, alors que toutes présentaient un fonds de roulement supérieur à quinze jours en 2022, 21 d'entre elles ne satisfont à plus ce critère en 2024, et cela sera inévitablement pire en 2025. Les conséquences de ces insuffisances budgétaires sont déjà largement visibles : campagnes d'emploi de titulaire réduites au profit de l'emploi contractuel, sélection accrue en licence et en master, injonction à l'insertion professionnelle au plus près de la diplomation, diminution des budgets de fonctionnement pour la recherche et les formations, etc.

L'acte II de l'autonomie, les sorties d'expérimentation sous forme de grands établissements, le renforcement de l'autonomie et du pilotage des établissements font craindre l'aggravation de l'éclatement du paysage universitaire tant du point de vue des statuts des établissements que de ceux du personnel. Le sens de nos métiers, de nos missions, de notre rôle en est fortement questionné.

Par ailleurs, les attaques violentes portées à la science et aux scientifiques aux Etats-Unis résonnent comme un coup de semonce et font craindre une offensive généralisée contre la liberté académique, déjà fréquemment attaquée.

Ce congrès doit nous permettre de construire ensemble des ripostes et un horizon pour l'enseignement supérieur et la recherche qui se déclinent dans chacune de nos missions pour (re)fabriquer du commun là où la tentation du repli sur soi et de la résignation peut être forte.

Ce supplément contient le rapport d'activité pour les deux ans qui viennent de s'écouler ainsi que les quatre motions d'orientation rédigées par chaque tendance et courant de pensée. Le prochain supplément détaillera les trois thématiques qui seront approfondies collectivement durant le congrès et permettra à chacun-e de s'en emparer et d'en débattre dans le cadre des sections locales.

Débattons et, du 14 avril au 16 mai, votons largement pour faire vivre le SNESUP-FSU. ■

**Congrès d'orientation**

**3, 4, 5 juin 2025**

**Université d'Angers**



## Rassembler pour **renforcer le syndicalisme**

**A**ction syndicale (AS), soutenue par la majorité des syndiqué-es au dernier congrès d'orientation, incarne un syndicalisme unitaire et rassembleur avec la volonté d'augmenter le nombre de collègues prêt-es à s'engager avec le SNESUP-FSU. AS a le souci permanent de construire des convergences pour élever le rapport de force et être force de proposition dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ses militant-es s'adressent à toutes celles et tous ceux qui ont à cœur leur métier, les étudiant-es et la démocratie universitaire.

### ***Renforcement et unité des organisations syndicales : une nécessité***

Depuis deux ans, l'instabilité gouvernementale, la crise politique ouverte par le président de la République à l'occasion des élections législatives anticipées et la flambée des idées d'extrême droite facilitée par les politiques menées par le gouvernement ont rendu l'action syndicale unitaire cruciale. La progression des forces conservatrices et réactionnaires, et notamment à la tête de la première puissance mondiale, et la multiplication des conflits armés mettent en danger les démocraties et la paix dans le monde. Le renforcement des organisations syndicales et leur unité sont capitaux pour défendre avec plus de force les droits et les libertés de toutes et tous, porter la démocratie sociale, répondre à l'urgence écologique et agir pour une paix juste et durable.

### ***Franchises universitaires, libertés et statuts : des droits à protéger***

Aujourd'hui, la communauté universitaire est protégée par les franchises universitaires. Celles-ci font de l'université un lieu de débats pluriels, ouverts, dont aucun sujet n'est exclu, en mettant en place les conditions pour que les opinions et les connaissances puissent s'exprimer, se confronter et s'enrichir, dans le respect de la loi. Aux universités qui doivent rester des espaces protégés contre toute ingérence, s'ajoute la liberté d'expression des enseignant-es et

des enseignant-es-chercheur-ses (EC) dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche, les EC, bénéficiant, en outre, d'une pleine indépendance, protégée constitutionnellement. Au fondement de la capacité à produire du savoir et à le diffuser, cette liberté dérange et subit des attaques frontales, aux États-Unis, en Argentine, etc., mais aussi en France. Liberté académique et franchises universitaires sont des droits qui doivent être protégés et défendus contre tout affaiblissement.

Par ailleurs, le cadre réglementaire protecteur, qui permet l'exercice de nos missions de service public, est attaqué et grignoté, d'abord par la LRU puis par l'ordonnance de 2018 sur les regroupements expérimentaux (EPE) et l'acte II de l'autonomie. Le fonctionnement des universités est profondément transformé et minore la place des représentant-es du personnel et des étudiant-es dans les instances. L'appellation « université » recouvre désormais des réalités extrêmement diverses, masquant la mise en place d'un ESR à plusieurs vitesses aux effets délétères.

### ***Construire la mobilisation pour gagner***

Les lois de finances austéritaires des deux dernières années ont opéré une saignée inédite dans le budget de l'ESR et 80 % des établissements universitaires publics ont fini l'année 2024 en déficit, dégradant dangereusement nos conditions de travail. Ces coupes franches se couplent avec la création des BUT, la réforme des INSPÉ et les évaluations du Hcéres pour la vague E aussi brutales qu'incohérentes. Dans le même temps, les effectifs des formations privées, choyées par le gouvernement, s'envolent et constituent désormais plus d'un quart des étudiant-es.

L'ESR public a besoin d'un budget ambitieux. Huit milliards d'euros sont nécessaires pour revitaliser la démocratisation de l'enseignement supérieur, développer une recherche publique libre, indépendante des lobbys, sur tout le territoire, mais également pour rénover le bâti universitaire au regard

des enjeux écologiques et climatiques, revaloriser les rémunérations de tout le personnel – vacataires, contractuel·les ou titulaires –, mettre fin à la précarité croissante et atteindre enfin l'égalité femmes-hommes. La revalorisation envisagée uniquement par l'indemnitaire – négligeant qui plus est les enseignant·es du second degré, les vacataires et les non-titulaires – exacerbe les inégalités. **AS** refuse de tomber dans le piège du repli sur soi, de la division et de la concurrence entre le personnel. Nous devons gagner, ensemble, l'augmentation du point d'indice d'au moins 10 % pour toutes et tous, la stabilisation et la titularisation des contractuel·les sur missions pérennes, ainsi que la revalorisation des heures complémentaires et des vacances, toujours payées sous le smic horaire. **AS** revendique également une protection sociale renforcée et un système de retraite solidaire permettant des pensions de haut niveau pour toutes les générations, et donc l'abrogation de la réforme de 2023, l'abandon du report de l'âge du départ à 64 ans et une prise en compte des années d'études et d'activité à l'étranger dans le calcul des pensions.

### *S'engager pour une université exigeante, humaniste et collégiale*

Face aux nombreuses attaques auxquelles l'université fait face, il est urgent d'obtenir les moyens pour faire vivre ce qui la rend attractive et enthousiasmante et qui nous rend fier·ères d'en faire partie. Une université exigeante, collégiale et profondément humaniste, émancipatrice et ouverte à toutes et à tous sans discrimination. Ces éléments nourrissent notre engagement professionnel et l'engagement militant qui nous pousse à défendre et à promouvoir le service public de l'ESR à un moment où il subit des attaques d'une rare violence.

À la tête de la direction nationale, les militant·es **AS** s'engagent en ce sens dans les instances élues, garantes de la démocratie universitaire et de la protection du personnel (CNU, CAP, Cneser, CSA et leurs formations spécialisées, CoNRS, etc.), au sein des instances du SNESUP et de la FSU, de l'intersyndicale, tout comme dans les établissements où l'action quotidienne se mène.

Lucides sur les batailles à mener, les militant·es d'**AS** restent déterminé·es à les amplifier pour obtenir de véritables avancées sociales pour toutes et tous. Pour cela, il est nécessaire de renforcer et de faciliter la syndicalisation, particulièrement chez les jeunes et les non-titulaires, et de continuer à ancrer la réflexion et l'action à la fois sur la prise en compte du quotidien des collègues et sur la situation de crises sociale, économique et écologique que traverse le pays.

Pour renforcer la capacité d'action du SNESUP-FSU, votez **Action syndicale** ! ■

---

### PREMIER·ÈRES SIGNATAIRES :

**M. Artaud, P. Aubry, L. Aveneau, G. Barakat, A. Bennisroune, S. Bépoix, S. Bonnéry, P. Cénac, M. Champesme, H. Chardin, H. Christofol, M.-P. Collet, S. Corbin, M. Coret, M. Cottrell, C. Couegnas, J. Deauvieu, S. Deneuvéglise, C. Duprat, L. Dutheil, A. Epron, L. Favier, B. Féral, A. Fernandez, Y. Garcenot, O. Garet, J.-C. Garric, O. Gebuhrer, H. Goldfarb, F. Guilbaud, P. Guy, R. Grüber, A. Joulain, C. Kahane, J.-P. Lainé, G. Laschon, F. Legendre, H. Lelourec, A. Le Ny, E. de Lescure, B. Lion, I. Luciani, G. Mahé, M. Maric, C. Mary Trojani, C. Mauriat, C. Mazauric, J.-M. Minovez, B. Montabone, F. Mouchet, M. Neveu, E. Nigues, F. Papa, A. olicar, F. Reneaud, A. Rodionoff, A. Roger, A. Rojbi, S. Rossano, F. Roux, G. Sempé, C. Seureau, N. Siefert, G. Tabourdeau, N. Tahani, S. Tassel, G. Uhlrich, A. Valero, A. Zimmer...**

---

Pour signer cette motion :  
[action.syndicale@free.fr](mailto:action.syndicale@free.fr)  
Suite de la liste des signataires et autres informations en ligne :  
[action.syndicale.free.fr](http://action.syndicale.free.fr)

---

## Notre syndicalisme à l'heure des choix

**Q**ue faire dans la situation actuelle face aux nombreuses crises en cours et attendues ? La situation politique internationale est sidérante. Déjà au pouvoir dans plusieurs pays, et en progression électorale partout, l'extrême droite s'attaque de plus en plus ouvertement aux scientifiques et aux faits qu'ils établissent, menaçant le rôle du savoir et de la recherche dans nos sociétés. La catastrophe environnementale est de plus en plus concrète et la minoration des enjeux écologiques est à l'origine d'accidents climatiques qui se multiplient. Quant au droit international, il n'a jamais été aussi bafoué et affaibli sous les coups violents de l'impérialisme belliciste, qu'il soit redoublé ou non d'un colonialisme éradicateur (Palestine, Ukraine).

Comme l'ensemble de la société, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est traversé de crises majeures. Sans considération pour l'ensemble du personnel et leur travail, son démantèlement, entamé avec la loi LRU, est accéléré par le pouvoir politique au plus haut niveau. L'asphyxie budgétaire des universités publiques, nourrie par le financement public des établissements privés, menace à très court terme l'existence même du service public de l'ESR.

Le SNESUP-FSU n'a cessé d'analyser et d'alerter, sans pour le moment parvenir à inverser la politique menée. Notre mission au service du public reste pourtant d'une importance cruciale. Il est urgent de parvenir à convaincre, dans nos établissements et au-delà, pour se réapproprier nos missions.

### *Défendre les collègues*

La FSU et le SNESUP incarnent un syndicalisme de transformation sociale qui pense le monde et élabore des alternatives au capitalisme. Pour autant, la mission d'un syndicat est aussi d'accompagner et de défendre les collègues. Cette activité quotidienne est sincèrement et collectivement assurée par des camarades de toutes les tendances, mais elle est de plus en plus difficile. Nous n'avons

pas les moyens de remplir correctement nos tâches, sinon au prix de notre santé. Les nombreux cas de burn-out dans notre milieu témoignent d'une maltraitance quasi institutionnelle qui doit être analysée et combattue pour ce qu'elle est : un choix politique qui n'est pas inéluctable.

### *Lutter contre la mise en péril de nos métiers*

La stratégie de non-investissement dans le service public de l'ESR rend impossible la construction de budgets en équilibre, y compris pour les président-es d'université qui se sont fait un devoir d'accompagner les réformes : des chaires de professeur junior aux établissements expérimentaux, de l'évaluation par compétence aux Key Labs du CNRS, c'est une compétition généralisée à tous les niveaux, alors que seul le travail collaboratif de création et de transmission des savoirs peut redonner du sens à nos métiers.

Depuis 2017, plusieurs ministres, en particulier celles et ceux de l'ESR, n'ont cessé d'attaquer la recherche et de bafouer l'intégrité des campus scientifiques. L'épisode de la demande d'une enquête parlementaire contre de prétendues dérives « islamo-gauchistes » marque la volonté de restreindre nos libertés. Or l'ESR public ne peut prospérer qu'avec la garantie de son indépendance vis-à-vis des pouvoirs politique, religieux et économique.

### *Défendre les libertés*

Les violences sont devenues une norme, dans et par l'institution. Nos étudiant-es vivent dans une immense précarité que l'État ne parvient ni à qualifier ni à endiguer. Les modes de fonctionnement internes à l'université de type mandarinal laissent perdurer des rapports de domination sclérosants favorisant le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. Lutter pour que l'égalité femmes-hommes devienne une réalité concrète est toujours une priorité.

Il est aussi nécessaire de lutter contre le racisme et la haine des étranger-ères qui ne cessent de se répandre dans la société et

qui se sont notamment concrétisés par la loi sur l'immigration de janvier 2024, contre laquelle nous nous sommes mobilisé·es. Ces « étranger·ères » sont nos collègues et nos étudiant·es. Ils et elles ont de grandes difficultés à être régularisé·es et doivent désormais payer des droits d'inscription faramineux, légitimant au passage le principe d'une marchandisation accrue de la formation. La fermeture des universités à certain·es étudiant·es est le symptôme d'une institution défaillante.

Lutter contre cette haine, c'est aussi œuvrer pour la construction d'un monde où les armes se taisent.

### *Redonner espoir dans et par la lutte*

En tant que syndiqué·es, nous sommes persuadé·es que les solutions ne peuvent être trouvées que collectivement. Cette conviction que l'unité est une force guide nos positions. Et l'unité commence à l'intérieur de notre syndicat en faisant militer ensemble les camarades, quelles que soient leurs nuances de position, car ils se retrouvent sur la défense d'un service public de qualité, l'amélioration des conditions de travail et la construction d'une société plus juste. Il nous faut un syndicat puissant et uni : non pas en niant les désaccords ou les nuances entre nous, mais en cherchant résolument à construire des positions de synthèse respectant les expressions des différentes tendances.

C'est aussi par l'unité entre précaires et titulaires, entre personnel de toutes les catégories, syndiqué·es ou qui ne le sont pas (encore) que nous pourrions mettre un coup d'arrêt aux attaques incessantes contre nos métiers et nos conditions de travail. Cette unité implique de travailler à la construction d'une « maison commune » avec les syndicats proches de notre syndicalisme de transformation sociale (CGT et Solidaires), avec qui nous faisons front lors de la plupart des mobilisations depuis trente ans. Il nous paraît également important d'étendre cette unité aux collectifs qui, spécialisés sur certaines thématiques, sont complémentaires des organisations syndicales. À nous de créer les conditions du travail en commun.

Enfin, face à la situation politique actuelle, le syndicat ne peut se contenter d'une attitude passive. Le mouvement social et syndical doit prendre toute sa place dans le jeu politique. Cela passe par le soutien actif à l'union des forces progressistes. Nous pensons qu'à l'instar d'autres organisations syndicales, le SNESUP-FSU a eu raison de faire front pour battre l'extrême droite en appelant à voter pour le Nouveau Front populaire en juillet 2024. Son rôle est maintenant de participer activement à la construction de l'unité de toutes les forces au sein de la gauche partidaria, syndicale et associative.

Dans le syndicat, dans les universités, l'unité et la combativité doivent être notre boussole. L'urgence est de contribuer à la construction d'un syndicalisme qui fait front ! Faisons force ! Soyons offensives et offensifs ! ■

---

### PREMIER·ÈRES SIGNATAIRES :

**M. Amblard (Lorraine), T. Amghar (Angers), G. Bekhtari (Paris), P.-E. Berche (Rouen), C. Bornais (Lille), V. Charbonnier (Nantes), M. Charpenel (Rouen), M. David (Nantes), V. Gay (Paris), S. Guénifi (Paris), C. Guieu (Martinique), C. Keller (Saclay), N. Lebrun (Lille), P. Maillard (Strasbourg), L. Maurel (Dijon), L. Pellissier (Créteil), L. Rasseneur (Strasbourg), E. Rio (Saclay), J. Rivoire (Villetaneuse), C. Robert (La Réunion), T. Sami (Nantes), D. Sidobre (Toulouse), R. Taourit (Saint-Denis), C. Vernicos (Montpellier), C. Voilliot (Nanterre)...**

---

Pour signer cette motion :

[er.ee-psy@vertumne.fr](mailto:er.ee-psy@vertumne.fr).  
D'autres propositions de la tendance ÉÉ-PSO ne pouvant figurer dans ce texte faute de place sont disponibles en ligne ici : [eepso.wordpress.com](http://eepso.wordpress.com).

---



## Enfin, **gagner !**

### *Qui pourrait croire qu'une écope suffira pour combattre un tsunami ?*

Nous tous, syndiqués du SNESUP-FSU votant pour décider de son orientation, sommes d'accord sur le constat : la situation dans laquelle les gouvernements de ces vingt dernières années ont placé l'ESR n'a jamais été aussi critique. Jamais les universités publiques n'ont eu à faire face à une attaque politique d'une telle ampleur. Pour autant, notre réponse syndicale a-t-elle été, est-elle à la hauteur de ces attaques ? Peut-on continuer comme avant quand nos statuts, métiers, salaires sont en jeu ? Peut-on se contenter de faire des webinaires pour contrer une entreprise de destruction ?

Un congrès est un moment de réflexion collective, le moment de poser aussi les questions qui dérangent, pour fixer l'orientation, améliorer le fonctionnement et l'efficacité de notre syndicat. C'est le rôle que le collectif unitaire **Agir !-PSL** tente de jouer depuis sa création.

### *Le service public d'ESR en cours de destruction*

Le délabrement de l'ESR découle d'une politique délibérée menée par les pouvoirs successifs pour détruire nos statuts protecteurs, le service public et favoriser les officines privées. Derniers exemples : les « évaluations » défavorables du Hcéres concernant des licences et masters (vague E), qui vont à l'encontre des missions de service public, ou encore le sous-financement organisé qui mine les établissements et les labos (dispositif Key Labs). Enjeu essentiel, l'ESR, qui produit et transmet des connaissances aux citoyens, doit-il servir les intérêts du capital ou bien l'intérêt commun ? Mais, pour ce second choix, il faut des moyens !

Après des décennies de cadeaux fiscaux (suppression de l'ISF, crédit d'impôt recherche...) réduisant les recettes publiques, le discours catastrophiste sur l'« endettement de l'État » tenu par les dirigeants politiques responsables de cette situation est utilisé

pour justifier les régressions sociales et budgétaires. Or les profits capitalistes explosent, les États abondent la course aux armements qui menace la paix mondiale. La force de l'extrême droite et l'irruption destructrice du courant libertarien constituent une réelle menace qui, dans l'ESR, s'accompagne de directives qui pèsent sur l'orientation et le financement de la recherche et sur la formation.

Le syndicalisme doit être à la hauteur pour solidariser dans l'action les salariés de l'ESR et contrer ces attaques.

### *Un syndicat à reconstruire*

Les 270 sections locales annoncées dans la plaquette de syndicalisation sont une fiction : beaucoup n'ont plus aucune activité. Sans prendre de mesures concrètes pour revitaliser les sections en difficulté, l'exécutif national « gère l'existant ». Depuis la grande lutte de 2009 (décret statutaire), le SNESUP-FSU a perdu près de 20 % de ses effectifs. De nombreux syndiqués se retrouvent isolés. Les collègues cherchant à rejoindre le syndicat se voient proposer de remplir un formulaire pour engager un simple échange par e-mail. Les possibilités pour les syndiqués de bénéficier des conseils de l'avocat du SNESUP-FSU sont de plus en plus réduites. Les nombreux collègues précaires et contractuels ne se tournent pas vers le SNESUP-FSU, faute d'y trouver suffisamment écoute et relais actifs pour leurs revendications. Le retard pris dans la défense des PRAG-PRCE pour l'égalité des primes a favorisé l'émergence du Collectif 384. Quant à la revue du SNESUP-FSU, elle est de moins en moins pluraliste, fermée aux contributions et la voix des sections y est réduite à portion congrue. Les communiqués se bornent souvent à déplorer la politique du gouvernement, appelant parfois à des mobilisations mais sans que le syndicat travaille à les organiser ni à coordonner les initiatives locales.

Notre syndicat souffre d'une hyperconcentration de la décision. L'élaboration et la mise en œuvre des initiatives syndicales sont concentrées dans les mains du secrétariat

général et de quelques membres du bureau national qui décident jusqu'à l'ordre du jour de la commission administrative nationale (CAN), sans modification possible. Les propositions n'émanant pas des élus de la majorité sont considérées comme hostiles, les positions minoritaires sont méprisées, l'élaboration collective est étouffée. Néanmoins, malgré ce climat, la détermination et les arguments des militants **Agir !** et **PSL** ont conduit par exemple à remettre en avant les exigences d'abrogation de la LRU et d'égalité des primes entre enseignants-chercheurs et enseignants.

### *Pour un syndicalisme démocratique et efficient*

Depuis plusieurs années, nous avançons des propositions de régénération démocratique de notre syndicat, notamment :

- limiter le nombre de mandats successifs dans les instances nationales ;
- créer une « 2<sup>e</sup> voie d'accès » à la CAN : ses membres ne doivent plus seulement être nommés par les courants de pensée ; ils doivent aussi émaner des sections sans passer par le filtre des courants ;
- redonner à la CAN, parlement du syndicat, toutes ses prérogatives (ordre du jour, votes...);
- instaurer une représentation pluraliste du SNESUP dans les instances de la FSU ;
- donner aux militants des secteurs nationaux les moyens d'agir ;
- ouvrir le comité de rédaction du mensuel. Nous militons pour un SNESUP-FSU au service de tous, dépassant le fonctionnement fermé en courants de pensée.

### *Nous appelons à porter collectivement :*

- un syndicat qui défend les personnels et le service public contre toutes les attaques : remise en cause des statuts du personnel, montée de la précarité, établissements expérimentaux et grands établissements, politiques dites « d'excellence », mise en concurrence des collègues entre eux, des établissements, des labos, saignée budgétaire...
- un syndicat plus actif dans la défense des collègues titulaires ou non : salaires, droits sociaux, abrogation de la réforme des retraites ;
- un syndicat qui rassemble pour arracher

l'abrogation de la LRU, de Parcoursup et de Mon Master, pour rétablir les prérogatives du CNU et des CAP ;

- un syndicat qui œuvre réellement à défendre une formation universitaire ambitieuse des enseignants ;
- un syndicat œuvrant à la paix dans le monde et au droit du peuple palestinien à vivre en pleine liberté sur sa terre ;
- un syndicat offensif qui construise, avec les autres syndicats et les étudiants, des actions de grande ampleur pour mettre fin à la destruction de l'université publique ;
- un syndicat construisant un rapprochement avec d'autres, pour un syndicalisme de masse, pour résister, redonner espoir et rebâtir ensemble le service public d'ESR dont notre pays a besoin.

Votez pour cette motion de rassemblement. ■

---

### **PREMIERÈRES SIGNATAIRES :**

**K. Abdallah-Chatti, C. Arnal, S. Aroui, F. Beney, H. Ben Jomaa, G. Bergounioux, D. Berger, V. Billat, E. Cauvin, N. Carminatti, M.-F. Carnus, C. Chaplier, R. Chaulet, V. Chevalier, J. Claustre, C. Fabre, N. Ferey, I. Fillion-Quibel, N. Fiori-Duharcourt, A. Freitas, B. Freyche, A. Garcia, F. Grimal, V. Grosstephan, S. Guicheteau, M. Insua, S. Janniard, J.-L. Kpodar, A. Lantz, F. Laorden, A. Lasserre, K. Lueken, M. Martinez, N. Maumon, F.-Y. Menez, L. Mercuri, P. Mothes, S. Moutier, A.-M. O'Connell, A. Pallandre, É. Pellet, D. Peytavi, N. Pouyane, F. Rivière, V. Rochaix, H. Romoth, M.-T. Schettino, F. Spagnoli, H. Terminassian, G. Tollet, F. Toupin, R. Tramoy, J. Villain, G. Villanueva...**

**D'Aix-Marseille, Amiens, Antilles, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Evry, Lyon, Marne-la-Vallée, Mulhouse, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Pau, Rennes, Saclay, Toulouse, Tours, Versailles..., de divers UFR, d'INSPÉ, d'IUT ou des retraités-es.**

---

Suite de la liste sur : [agirsnesup.fr](http://agirsnesup.fr)

### Ni concertations ni cogestion, préparons la grève générale pour vaincre le gouvernement !

**A** la tête de la première puissance du monde, Trump prouve que le capitalisme pourrissant entraîne l'humanité vers la catastrophe environnementale et la barbarie. Partout montent le protectionnisme et la course aux armements, le complotisme et l'obscurantisme, la restriction des libertés démocratiques et la mise en cause des conquêtes sociales, la désignation de boucs émissaires (étrangers, minorités nationales, minorités religieuses, minorités sexuelles). Cela vaut en France pour le gouvernement Bayrou-Baptiste, qui comprend Darmanin et Retailleau et qui survit sous la censure du parti raciste RN.

Officiellement, selon le gaulliste Barnier ou le démocrate-chrétien Bayrou, tout le monde doit se serrer la ceinture. Mais il n'est jamais question de supprimer les exonérations du capital, les « aides aux entreprises » ou les « niches fiscales ». Et la « sécurité », la « justice » et la « défense » ne sont pas concernées par l'austérité budgétaire. Cela ne suffit pas à Macron, qui propose, le 20 février, à tous les partis (dont le PS, le PCF et LFI) de consacrer à l'armée 5 % du PIB au lieu de 2 %.

Par contre, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche est amputé, en 2025, de 900 millions d'euros malgré l'inflation. Presque 50 % des étudiants travaillent pour payer leurs études ; plus d'un tiers des étudiants sautent des repas par manque d'argent ; plus de 40 % des étudiantes renoncent à une consultation gynécologique par manque d'argent.

L'État, avec obstination, subordonne la recherche au profit et au militarisme, rogne les statuts, privatise, met en concurrence les universités publiques et les laboratoires de recherche : loi LRU, loi Fioraso, initiatives d'excellence, acte II de l'autonomie des universités, projet Key Labs...

Le Hcéres, bras armé de la politique gouvernementale par le biais de ses évaluations,

remet en cause l'existence de plusieurs centaines de formations qui attirent chaque année des milliers de candidatures.

Un résultat est que plus du quart des étudiants sont désormais inscrits dans le privé. Un autre est que les enseignants précaires (170 000 vacataires, 20 000 contractuels...) sont majoritaires (il n'y a que 55 000 enseignants-chercheurs titulaires et 13 000 enseignants titulaires), ce qui permet de diviser les travailleurs et de diminuer les coûts.

Le gouvernement et sa police persécutent les militants qui s'opposent au massacre des Palestiniens. La Cocarde des étudiants fascistes est présente dans 22 universités. L'UNI rassemblant des étudiants RN, LR, Reconquête est aussi à l'offensive.

Dans ce contexte, le « syndicalisme de proposition » (accepter de négocier chaque contre-réforme des gouvernements bourgeois successifs, disperser la combativité dans des journées d'action...) devient un syndicalisme de trahison des intérêts immédiats des travailleurs, un syndicalisme de trahison de l'avenir de la jeunesse.

La FSU s'est associée totalement à l'intersyndicale qui a accepté de discuter toute l'année 2022 du projet Macron-Borne contre les retraites, puis en 2023 s'est opposée à la grève générale et a fait croire que le Conseil constitutionnel prendrait le parti des travailleurs. Cela a causé une grave défaite sociale et politique, cela a facilité la percée aux législatives de 2024 du parti fascisant.

Aujourd'hui, l'intersyndicale de l'ESR réclame un « autre budget pour l'ESR » tout comme elle réclamait une « autre LPR », une « autre réforme des retraites ». Qui peut croire que Bayrou va satisfaire nos revendications légitimes, grâce à une journée d'action comme celle du 11 février ?

Il faut rompre avec ce gouvernement, l'affronter et le vaincre, s'allier pour cela aux autres travailleurs. Or, la FSU, comme ses partenaires de l'intersyndicale, reste membre du Conseil économique, social



et environnemental (CESE) et du Conseil d'orientation des retraites (COR). Sa nouvelle secrétaire générale cautionne même le « conclave » de Bayrou.

Il n'est pas envisageable qu'un « conclave » parle des retraites des fonctionnaires sans entendre la FSU ! (Chevé, discours de clôture du congrès de la FSU, 7 février.)

Le « conclave » est une manœuvre permettant à la contre-réforme Macron-Borne de s'appliquer, au gouvernement Bayrou-Baptiste-Retailleau de survivre et de poursuivre ses attaques contre les étudiants et les travailleurs de l'université.

Dans l'ESR, les gouvernements successifs poursuivent leurs attaques en s'appuyant entièrement sur leur mise en œuvre par les CA et leur discussion au Cneser. Les « expérimentations » (Gillet, acte II, EPE...) sont mises en place et s'imposent dans la foulée à tous les travailleurs.

L'appareil du SNESUP-FSU, comme ses concurrents, siège au Cneser et cogère les conseils d'administration des universités. Autrement dit, l'appareil du SNESUP-FSU met en œuvre les « expérimentations » au compte du gouvernement et applique l'austérité capitaliste. Ainsi, contre la grève des étudiants de Rennes-II, le président SNESUP-FSU du CA a physiquement fermé, le 3 février, l'université.

Assez du « syndicalisme de proposition », assez de la cogestion ! Sortie du CESE, du COR, du Cneser et des CA ! Boycott du « conclave » ! Bataille nationale pour le retrait de toutes les « expérimentations » et du projet Key Labs ! Dissolution du Hcéres !

Soutien inconditionnel à la mobilisation des étudiants et étudiantes en lutte contre l'austérité !

Flics, fachos, hors de nos universités ! Autodéfense !

Annulation des mesures contre les retraites et des plans contre l'université publique !

Des moyens à la hauteur des besoins pour l'université publique, pour la recherche publique !

Défense des statuts ! Titularisation des précaires contractuels ! Doublement immédiat de la rémunération des vacataires ! Transformation des heures complémentaires

en postes de titulaire dans les établissements ! 400 euros pour tous ! Indexation des salaires !

À bas la sélection à tous les niveaux (Parcoursup, Ecandidats, Mon Master, CSI...) ! À bas les droits d'inscription prohibitifs pour les étudiants étrangers ! Gratuité des études !

Expropriation de tous les établissements d'enseignement supérieur privés !

Rupture de toute collaboration de recherche militaire, en particulier avec Israël !

Une seule centrale syndicale, démocratique et de lutte de classe ! En son sein, un seul syndicat de l'ESR organisant toutes les catégories !

Travailleuses et travailleurs de toutes les catégories de l'enseignement supérieur et de la recherche, titulaires ou non, français ou étrangers, imposons des assemblées générales démocratiques, coordonnons-nous afin de nous défendre, préparer la grève générale avec les autres travailleurs, contrôler notre mouvement, arracher les revendications, imposer un gouvernement des travailleurs, avancer vers les États-Unis socialistes d'Europe. ■

---

## PREMIERÈRES SIGNATAIRES :

**Didier Halloy (Lille), Xavier Luciani (Toulon), Stéphane Mounier (Toulon), Nathalie Patel (Toulon), Jérémie Rouault (Toulon), Fabien Tarrit (Reims)...**

---

Pour signer la motion d'orientation : [contact@psctendance.fr](mailto:contact@psctendance.fr).  
Notre site Internet : [psctendance.fr](http://psctendance.fr).

---

Ces deux dernières années ont été marquées par de nouvelles attaques contre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), la valse des ministres (trois en deux ans) n'ayant infléchi ni la ligne politique (renforcement de l'autonomie des établissements, regroupements à travers les établissements expérimentaux...) ni la ligne budgétaire, la part de l'ESR dans le budget de l'État étant au plus bas depuis 2023.

Dans un contexte où les idées d'extrême droite se répandent et sont portées au sommet des États, mettant en péril la paix et la démocratie, ces attaques sont des menaces supplémentaires pour la démocratie. Les élections législatives anticipées, provoquées par E. Macron, ont révélé que ces idées nocives se sont diffusées dans toute la société française et orientent aujourd'hui l'action de l'État.

Alors qu'il faudrait renforcer l'ESR public pour lutter contre la montée des obscurantismes et des idées réactionnaires, le choix d'une politique d'austérité budgétaire contraint les établissements à dégrader les conditions de travail et d'études. L'accès ouvert à l'ESR public se réduit. L'accueil est de plus en plus contingenté par la réduction des places offertes ou la création de parcours sélectifs. La mission universaliste des universités en est brisée. L'État fait ainsi le lit de l'enseignement supérieur privé aux formations souvent médiocres et toujours coûteuses. Ce sont les missions de création et de diffusion de connaissances au bénéfice de l'intérêt général qui sont ainsi remises en cause. Face à cette situation, le SNESUP-FSU a porté la voix de toutes et tous enseignant-es du supérieur, et construit les cadres collectifs des luttes pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans un contexte international marqué par les guerres et l'escalade de la violence, et partout un net recul de la liberté académique, le SNESUP-FSU a appelé aux manifestations unitaires pour une paix juste et durable et au respect du droit international. Il a exprimé sa solidarité avec les victimes et apporté son sou-

tien aux universitaires de toutes nationalités qui appellent à la paix dans toutes les zones de guerre et qui se mobilisent pour que les conflits s'arrêtent au péril de leur activité scientifique et pédagogique voire de leur vie.

## **SALAIRES, SERVICE PUBLIC, CONDITIONS DE TRAVAIL, RETRAITES**

Le SNESUP-FSU s'est pleinement engagé dans les différentes mobilisations pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail et d'études, l'égalité femmes-hommes et les retraites. Au sein de l'intersyndicale de l'ESR, dans l'unité la plus large, il a contribué à faire le lien entre les appels interprofessionnels et les revendications spécifiques à l'ESR, notamment en impulsant les différents appels. Ainsi les mobilisations de décembre 2024 ont-elles permis de faire reculer le gouvernement sur les mesures d'ajout de deux jours de carence en cas de congé maladie dans la fonction publique.

La rentrée 2023 a été marquée par un mouvement de colère et de contestation des collèges des Staps et des IUT quant aux conditions de rentrée. La mise en place du régime indemnitaire du personnel enseignant et chercheur (Ripec) a créé des inégalités de traitement entre enseignant-es-chercheur-ses, mais a également laissé pour compte les enseignant-es de statut second degré (E2D) en créant un décrochage entre la composante C1 du Ripec et la prime d'enseignement supérieur (PES), de même montant jusque-là. Le SNESUP-FSU a contribué à obtenir que cette dernière soit réévaluée à la hausse, en organisant des assemblées générales nationales communes avec le SNEP-FSU pour informer les collègues et organiser la mobilisation, mais aussi en interpellant le ministère. Il demande toujours l'alignement de son montant avec la C1.

## **REVALORISATION DES SALAIRES, DES CARRIÈRES ET DES PENSIONS**

L'urgence de la revalorisation des salaires des fonctionnaires est toujours d'actualité, l'augmentation de 1,5 % du point d'indice, l'ajout de cinq points, la prime « pouvoir

d'achat » et l'augmentation du remboursement à 75 % du titre d'abonnement (mesures dites « Guerini »), étant de loin insuffisants. Par ailleurs, la non-compensation intégrale de ces mesures engendre des difficultés financières dans les établissements. Le SNESUP-FSU demande que le budget de l'ESR permette de couvrir l'ensemble des mesures prévues pour les agent-es de la fonction publique. Le SNESUP-FSU continue de dénoncer les blocages de carrière, notamment pour les maîtres et maîtresses de conférences dont le taux de promotion de la classe normale à la hors-classe a été divisé par deux, et réclame une augmentation des indices sommitaux pour tous les corps.

Pour les retraité-es, les mobilisations de décembre 2024 ont permis de gagner que la pension de base des retraites soit revalorisée de 2,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2025, comme le Code de la Sécurité sociale l'y oblige. Cependant, cette revalorisation reste insuffisante, les pensions n'ayant augmenté que de 13,6 % depuis 2017, pour une inflation de 19,5 %. Ainsi, les retraité-es ont perdu sur la période l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018. Le SNESUP-FSU et la FSU continuent de se battre pour obtenir une évolution des pensions comparable à celle du salaire moyen.

## ÉLECTIONS CNESER, CSI ET CS DU CNRS, CNU, CONRS

Le SNESUP-FSU s'est pleinement investi dans le renouvellement des instances nationales. En juin 2023, il s'agissait de renouveler pour quatre ans les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) et, au mois d'octobre, les membres des sections du Conseil national des universités (CNU). Ces deux scrutins se sont déroulés dans des conditions matérielles difficiles, mais avec toutefois une augmentation de la participation. Tous deux ont conforté la place du SNESUP-FSU en tant que première organisation syndicale chez les enseignant-es-chercheur-ses. Au Cneser, le nombre de sièges obtenus reste stable

(trois dans chacun des collèges) ; au CNU, le renforcement des listes où le SNESUP-FSU présentait des candidat-es s'est traduit également dans la composition du bureau de la CP-CNU et l'élection d'une présidente soutenue par le SNESUP-FSU.

Concernant les élections aux CSI et CS du CNRS qui se déroulaient fin juin-début juillet 2023, le SNESUP-FSU présentait 33 candidats dans les collèges A2 et B2. Les élections au CoNRS, qui se dérouleront en juin 2025, requièrent elles aussi une implication forte de nos militant-es et secteurs.

## CONCERTATION ET DIALOGUE SOCIAL

L'instabilité des ministres a rendu difficile le dialogue social, quasi inexistant depuis janvier 2024. Néanmoins, le SNESUP-FSU a participé aux quelques bi- et multilatérales (simplification de la recherche, acte II de l'autonomie) et a rencontré les ministres et leur cabinet pour y porter ses mandats de défense des statuts, d'amélioration des conditions de travail, et revendiquer un meilleur budget pour l'ESR. Il a également insisté auprès de chaque ministre pour que la question de la formation des enseignant-es soit au cœur de la réflexion de la réforme sur le recrutement des enseignant-es et qu'à ce titre, le MESR, les formateur-rices et les organisations syndicales de l'ESR soient associé-es aux discussions.

## BUDGET ET POLITIQUE POUR L'ESR

Les questions budgétaires ont été centrales ces deux dernières années, tant la situation dans les établissements a-t-elle été dégradée par le désengagement de l'État à une hauteur inédite. À la suite des élections législatives anticipées de juillet 2024, le SNESUP-FSU a élaboré un programme pour l'ESR en mettant en exergue huit mesures pour l'ESR, à l'intention des nouveaux parlementaires. Au sein de l'intersyndicale de l'ESR, il a été à l'initiative des mobilisations de décembre 2024, et notamment de la conférence de presse intersyndicale du 10 décembre qui a suivi un rassemblement devant le ministère. Il a organisé une nouvelle conférence de presse en février 2025 et conti-



nuera de mener campagne pour obtenir un budget permettant à l'ESR public d'accueillir l'ensemble des bacheliers et bachelières dans la filière de leur choix, d'assurer la poursuite en master de toutes et tous les diplômé·es de licence qui le souhaitent, et de mener à bien les activités de recherche dans l'ensemble des laboratoires pour construire les nouvelles connaissances.

## FORMATION DES ENSEIGNANT·ES

Dans le cadre des projets de réforme du recrutement des enseignant·es de premier et second degrés portés par le ministère de l'Éducation nationale, le SNESUP-FSU a bataillé pour que la formation des enseignant·es ne soit pas laissée de côté. Les dernières annonces d'E. Borne font craindre que ce qui avait été arrêté à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale ne soit repris, sans changement ni de fond ni de méthode avec un concours de recrutement « nouvelle mouture » dès 2026. Le SNESUP-FSU continuera d'agir auprès du ministère pour que l'enseignement supérieur soit entendu sur cette question.

## DÉFENSE DES LIBERTÉS

Les libertés des enseignant·es et des enseignant·es-chercheur·ses ont également été particulièrement mises en cause ces deux dernières années. Le SNESUP-FSU a rappelé la pleine indépendance qui s'applique aux enseignant·es-chercheur·ses. Les collègues, injustement attaqué·es en raison de leur expression, ou discrédité·es dans l'exercice de leur recherche, ont été défendu·es. Cette exigence permanente de ces deux dernières années s'est aussi traduite par des actions internationales ; le SNESUP-FSU reste ainsi mobilisé auprès de Pinar Selek en continuant de la soutenir et de l'accompagner dans le procès injuste qu'elle subit.

## SYNDICALISATION, COMMUNICATION

Sur les deux années écoulées, le nombre d'adhérent·es du SNESUP-FSU est resté stable. Il importe de continuer l'effort, en particulier en direction des plus jeunes et des non-titulaires, tel qu'il a été amorcé par l'organisa-

tion d'un stage à l'intention des doctorant·es et jeunes chercheur·ses et d'un webinaire sur la procédure de qualification suivi par plus de 130 personnes. La syndicalisation des retraité·es est également une question vive qui a amené à réfléchir aux moyens de faire en sorte que la fin de la carrière professionnelle ne soit pas forcément associée à la résiliation de la syndicalisation. Le SNESUP-FSU a été bien présent dans les médias, dont les radios (France Culture, Franceinfo et France Inter notamment, mais également RTL, RMC et d'autres radios locales) et la presse nationale et locale (*L'Humanité*, *Le Monde*, *Mediapart*, *Libération*, pour les plus courants). La presse spécialisée a également régulièrement relayé les différents communiqués (AEF, *News Tank*), ainsi que l'AFP qui nourrit les presses quotidiennes régionales. Cette présence a été confortée par l'organisation de conférences de presse réunissant la presse sur un large spectre. Le SNESUP-FSU a également procédé à une refonte totale de son site Web pour le rendre plus ergonomique et dynamique, avec des sujets en première page qui suivent l'actualité.

## TRAVAIL FÉDÉRAL AU SEIN DE LA FSU

Le SNESUP-FSU est investi dans la vie de la FSU, en particulier dans ses différents secteurs. Il est présent dans toutes les instances fédérales (CDFN, BDFN et SN). Ses représentants y portent les problématiques de l'ESR pour qu'elles soient traitées fédéralement et apparaissent dans les diverses expressions de la FSU, notamment en lien avec les autres syndicats de l'éducation. Le SNESUP-FSU a contribué à l'écriture des textes du 11<sup>e</sup> congrès de la FSU (Rennes, 2025) et à l'animation active des commissions thématiques. Il a fait partie de délégations fédérales pour évoquer notamment la réforme du recrutement et de la formation des enseignant·es ou la gestion de la situation à Mayotte. Il a également participé à de nombreux groupes de travail commun avec les syndicats de l'éducation nationale et des sports. ■

## FORMATIONS SUPÉRIEURES

Au cours de ce mandat, le secteur Formations supérieures a continué son travail de veille sur les effets des plateformes Parcoursup et Mon Master sur l'accès à l'enseignement supérieur. Pour la plateforme Mon Master, il a conçu une enquête adressée aux responsables de diplômés. L'analyse des résultats montre un impact sur la provenance géographique et la diversité des disciplines des candidatures, sur la charge de travail des collègues mais aussi sur le processus même d'admission. Le secteur a participé à l'organisation de stages FSU sur la formation professionnelle et l'intelligence artificielle. En 2023, le sous-secteur IUT a élaboré un dossier sur la mise en place du BUT. Le secteur reste vigilant sur la mise en œuvre de ce nouveau diplôme. En 2024, le secteur a préparé un dossier sur l'insertion professionnelle et le développement de l'apprentissage en s'intéressant aux évolutions des dispositifs le concernant : l'évaluation de l'insertion professionnelle par le nouvel outil du MESR, les open badges, les microcertifications, le développement de l'enseignement supérieur privé et les projets de labellisation. Ces thématiques sont traitées par ses membres siégeant au CSLMD. Un travail commun avec le Syndicat national des infirmier·ères conseiller·ères de santé (SNICS) sur la masterisation de la formation des infirmier·ères de l'éducation nationale est en cours.

## RECHERCHE

Le mandat a été marqué par un accroissement des menaces sur la liberté académique et par une phase de réorganisation profonde de la recherche à la suite de la publication du rapport Gillet. L'étude de la mise en œuvre de certaines de ses préconisations a permis de mettre en lumière une accélération du pilotage de la recherche par la création des agences de programmes et d'attirer l'attention sur les menaces pesant sur les statuts du personnel et l'avenir des organismes de recherche. Dans le contexte d'un processus de plusieurs décennies de politique libérale et élitiste menée par l'État, un travail consolidé a révélé que ce pilotage de la recherche conduit à favoriser quelques secteurs

en lien direct avec le développement économique. Il en résulte une confusion permanente entre recherche et innovation. Le doctorat est également menacé dans ses fondements du fait d'une conception adaptée aux logiques R&D des entreprises et non d'une formation à et par la recherche universitaire. L'ensemble des analyses a été publié dans *Le Snesup* ou dans la *VRS*, avec notamment une contribution du secteur sur l'impact de l'intelligence artificielle sur l'organisation et les fondamentaux de la recherche. Le secteur organise également les élections au CoNRS.

## SITUATION DU PERSONNEL

Le secteur Situation du personnel (SDP) et les secteurs rattachés ont eu une activité soutenue durant ce mandat. Il a notamment travaillé sur l'accord télétravail, obtenant l'exclusion des enseignant·es du supérieur, et sur la déclinaison de l'accord interministériel sur la protection sociale complémentaire (PSC) sur nos champs ministériels.

Il a produit de nombreuses fiches pratiques publiées dans *Le Snesup* pour guider les syndiqué·es dans leurs démarches et a coordonné plusieurs dossiers et minidossiers.

Le secteur répond aux demandes des syndiqué·es et des sections sur les affaires personnelles et coordonne en son sein l'activité de plusieurs secteurs rattachés spécifiques :

- **Second degré**, qui a organisé avec le secteur sup du SNEP-FSU des réunions en visio dans toutes les académies pour informer sur nos revendications en termes de salaire et de carrière. Durant toute la mandature, il a porté dans les instances ministérielles les revendications sur le retour de l'égalité des primes, avec un vote unanime au CSA MESR de novembre 2024. Il organise chaque année une assemblée générale nationale qui permet aux syndiqué·es d'échanger sur les situations locales et d'avancer sur les revendications et combats à mener.

- **Agents non titulaires**, qui a renforcé la défense des non-titulaires avec la production de plusieurs 4-pages et autres fiches pratiques sur la précarité, les droits des doctorant·es et contractuel·les (congrés, remboursements,

salaires). Il a élaboré une offre de stage (doctorant-es et jeunes chercheur-ses) avec le secteur Recherche et un webinaire (qualifications MCF), participé à la mobilisation contre la précarité et produit des outils syndicaux essentiels. Ce bilan est marqué par des avancées concrètes et un travail collectif soutenu pour défendre le personnel non titulaire de l'ESR.

- **CNU**, qui a géré la préparation des élections dans l'instance nationale dont les résultats ont renforcé la première place du SNESUP-FSU, puis a contribué à la large réussite de nos candidat-es au bureau de la CP-CNU. Il a organisé en 2024 une réunion de nos élu-es au CNU pour mieux les armer dans leurs fonctions et échanger sur les questions de carrière des EC. Il est en contact régulier avec nos représentant-es dans le bureau de la CP-CNU, ce qui permet une coordination sur les problèmes comme la chute du taux d'avancement des MCF ou l'avancement du calendrier de qualification.

Le secteur SDP a également mené des actions d'accompagnement des sections locales, comme l'organisation de réunions d'information locales sur les carrières et les statuts du personnel.

## COLLECTIF FORMATION DES ENSEIGNANT-ES ET CPE

Ces deux dernières années ont été surtout marquées par le feuilleton du projet de réforme de la FDE engagé par le MEN depuis les annonces de P. Ndiaye en juin 2023. Réellement lancé par G. Attal, en lien avec ses autres projets (« choc des savoirs », groupes de niveau au collège), il a été mené dans une opacité volontaire et le chaos le plus total (fuite de documents, mensonges, réunions annoncées puis repoussées, etc.), en mettant clairement l'ESR hors jeu. Ce projet, qui renforçait la mainmise du MEN sur la formation et tentait de mettre au pas INSPÉ et universités, a fini par être abandonné en juillet 2024, après la dissolution de l'Assemblée nationale. Si notre lutte menée avec l'intersyndicale a pesé, l'austérité budgétaire en aura été le couperet final. Cela n'augure cependant rien de bon pour l'avenir. Le Collectif a donc poursuivi son travail de revendication d'une remise à plat

de la formation en lien avec la FSU et l'intersyndicale : décryptage de l'information auprès des collègues, mutualisation et diffusion des informations locales, participation aux instances possibles. Il assure la publication de *La Lettre de la FDE* et constitue le comité de rédaction de *Former des enseignants*.

## VIE SYNDICALE, TRÉSORERIE, COMMUNICATION

Outre l'organisation des réunions annuelles des sections locales en octobre et des nouvelles et nouveaux adhérent-es en avril, le secteur **Vie syndicale** s'est employé à l'organisation de réunions de formation à destination des élu-es dans les conseils centraux au mois de janvier 2025 sous forme de webinaires, avec la participation des secteurs Service public et SDP (budget et carrières/rémunérations). Le secteur a également assuré le suivi des élections dans les conseils centraux qui se sont tenues fin 2023 et au cours de l'année 2024 et a procédé à une enquête auprès des sections sur les relations locales entre le SNESUP-FSU, la CGT et Solidaires. Par ailleurs, il s'est impliqué dans le suivi de l'activité des sections et a répondu à leurs demandes régulières. Le secteur a également œuvré à l'organisation du congrès d'étude 2024 et du congrès d'orientation 2025, ainsi qu'à l'organisation du vote de nos syndiqué-es pour le congrès de la FSU.

En ce qui concerne la **trésorerie**, le mandat qui s'achève a vu, en dehors des affaires courantes, les deux exercices budgétaires marqués par les travaux de rénovation de fond en comble du siège du SNESUP-FSU pour un montant de 1,34 million d'euros. Afin de ne pas obérer les capacités d'action du syndicat, deux emprunts, respectivement de 500 000 euros et 200 000 euros sur sept ans, ont été contractés auprès du Crédit coopératif, sans opérer d'hypothèque.

La seconde phase des travaux a été livrée début 2025. En avril 2024, les salariées du syndicat ont pu réintégrer un cadre de travail normal disposant de bureaux intégralement remis à neuf.



Depuis juillet 2024, la commission administrative se tient dans un nouvel espace conforme aux normes en vigueur. Depuis la mi-février 2025, les militant-es bénéficient de nouveaux bureaux et d'une grande salle permettant d'accueillir le bureau national au second étage du siège équipée de matériel de visioconférence. La santé financière du SNESUP-FSU est bonne. Ses comptes sont certifiés tous les ans par le commissaire aux comptes et analysés par la commission financière. Le niveau de syndicalisation doit cependant faire l'objet d'une attention particulière dans un contexte d'érosion du syndicalisme.

Pour le secteur **Communication**, ce mandat a vu la refonte complète du site Internet et de l'intranet du SNESUP-FSU. Le site Web a été livré dans les temps, à la rentrée 2024, avec à ce jour près de 1 000 articles directement accessibles, tandis que 8 000 articles de l'ancien site ont été sauvegardés dans un espace d'archives. Le matériel de syndicalisation a bénéficié d'une nouvelle image (affiche et plaquette) et des autocollants ont été diffusés avec *Le Snesup*. Du côté des publications, les comités de rédaction de la *VRS* et du *Snesup* ont permis de construire et de diffuser plus de 24 dossiers accessibles depuis la page d'accueil de notre nouveau site. Au début de cette année, nous avons quitté la plateforme X pour migrer vers Bluesky : [bsky.app/profile/snesupfsu.bsky.social](https://bsky.app/profile/snesupfsu.bsky.social).

## SERVICE PUBLIC ET VEILLE JURIDIQUE

Durant ce mandat, le secteur **Service public** a travaillé sur les questions budgétaires, statutaires et immobilières, avec en particulier deux webinaires en 2025 sur le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi qu'un dossier dans *Le Snesup* de février 2025 sur ce même sujet, et des articles sur la progression de l'ESR privé, notamment à travers son financement public. La surveillance de l'ordonnance de 2018 concernant les regroupements a été poursuivie, donnant lieu à un dossier de la *VRS* en 2024, tout comme l'étude de la dévolution du patrimoine et de la rénovation énergé-

tique immobilière. Ces analyses sont à la base des auditions du SNESUP-FSU par l'Assemblée nationale et le Sénat, le CESE, ou encore nourrissent le travail effectué au Cneser.

La **cellule juridique** manque d'une dynamique collective. Elle repose sur un seul militant, actif tout en étant retraité, qui répond quotidiennement aux nombreuses sollicitations de nature juridique adressées soit à diverses listes de discussion du syndicat, soit à lui-même directement, soit encore parfois dans le cadre de l'écriture de fiches pratiques. Le renforcement de cette cellule et la question de l'action juridique du syndicat doivent, ainsi, être posés.

## INTERNATIONAL ET DROITS ET LIBERTÉS

Dans un contexte international marqué par la guerre et, partout, un net recul de la liberté académique, le SNESUP-FSU a témoigné de son attachement aux valeurs de solidarité internationale. Avec la FSU ou l'Internationale de l'éducation (IE), il a contribué aux actions de solidarité avec l'Ukraine. Face à la destruction du système universitaire palestinien, il a promu des actions concrètes de solidarité, notamment avec nos collègues et pour le maintien des enseignements, tout en continuant à militer pour une paix juste et durable et une solution à deux États. Le secteur International a eu en outre trois priorités : préserver et renforcer les liens avec les syndicats internationaux de l'ESR en travaillant avec plusieurs d'entre eux ; être actif au sein des principaux réseaux internationaux de l'éducation et de la recherche (IE, FMTS...) ; renforcer et développer la solidarité syndicale internationale en particulier avec le Réseau international pour la liberté académique (International Network for Academic Freedom, INAF).

La mandature qui s'achève a vu se multiplier les attaques contre les libertés sous toutes leurs formes et singulièrement la liberté académique. Le travail de défense de ce qui est au cœur de notre professionnalité a fait

L'objet d'un traitement prioritaire transversal par tous les secteurs du SNESUP-FSU, pour contrer la mise au pas des universitaires venant de gouvernements aux ordres d'une extrême droite de plus en plus forte. Lutter contre l'extrême droite est l'affaire de toutes et tous. Le SNESUP avec la FSU a fait de ce combat un enjeu central y compris au niveau international. Il a participé à une audition concernant la mission ministérielle « sécurité et sérénité sur les campus » et exprimé son opposition à la restriction des libertés sous prétexte de maintien de l'ordre.

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le groupe a alimenté les réflexions sur la mise en place du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour la période 2024-2027, organisées sous la forme de huit groupes de travail par la DGRH autour des thèmes suivants : carrières et rémunérations, mixité des métiers, place des femmes dans les instances, articulation vie privée-vie professionnelle, santé des femmes, lutte contre les VSS, formations à l'égalité et campagnes de communication. Il a contribué à la rédaction des pages Égalité pour les numéros du *Snesup* et rédigé les dossiers destinés à la préparation de la Journée de lutte pour les droits des femmes du 8 mars. Des communiqués ont également été rédigés pour la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre. Le groupe Égalité a participé aux Journées intersyndicales femmes.

## RETRAITÉ·ES

Dans la période 2023-2025, le secteur a travaillé sur les services publics, le droit à la retraite, les pensions, la politique de santé et la protection sociale. Il a répondu aux questions des collègues préparant leur départ à la retraite ou déjà retraité·es (montants des pensions, dates de départ, de prise en compte de périodes, etc.) et représenté le SNESUP-FSU dans les instances « retraité·es » de la FSU et dans la Fédération générale des retraités de la fonction publique.

Le secteur a publié *La Lettre aux retraité·es* et des articles dans *Le Snesup*. Il a appelé à participer aux mobilisations du G9 contre les mesures visant à appauvrir et stigmatiser les retraité·es et à celles concernant les services publics avec la Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics.

## INSTANCES : CNESER, CSE, CSA ET F3SCT

Nos élu·es au Cneser ont présenté et fait voter des motions à une large majorité ; questionné et mis en lumière les effets néfastes du sous-financement de l'ESR et des dérogations au Code de l'éducation (établissements expérimentaux et grands établissements), notamment à l'égard de la démocratie et de la démocratisation ; travaillé avec les autres syndicats de la FSU concernés. Ils et elles ont défendu l'indépendance du Cneser disciplinaire, et œuvré à maintenir une juridiction d'appel respectueuse des droits de chacun·e. Une déclaration liminaire a été rédigée pour chaque séance afin de porter les demandes, les mandats et les analyses du SNESUP-FSU (consultables sur le site dans la rubrique Instances nationales).

Au sein de la délégation FSU du CSA ministériel, nos élu·es ont défendu nos revendications au cours de l'examen des projets du ministère, dont l'actualisation des lignes directrices de gestion, la réforme du Cneser disciplinaire ou le plan égalité professionnelle. La déclaration liminaire de chaque séance a été l'occasion de poser le débat sur d'autres sujets : réforme de la formation des enseignant·es, acte II de l'autonomie, attaques contre les statuts des agent·es de l'ESR, besoins en emploi titulaire, etc. Enfin, les avis proposés par le SNESUP-FSU sur nos métiers ont été votés à l'unanimité de l'instance ou à une voix près. Dans la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du CSA, nos représentant·es ont pris toute leur part à la préparation intersyndicale des séances, débouchant sur des avis unanimes de la formation. Les carences à agir du ministère pour prévenir les risques y ont été dénoncées. ■